

ANNEXE I – DEVIS TECHNIQUE

L'espace d'exposition est composé des cinq murs intérieurs de la galerie. Cette dernière dispose des équipements suivants qui sont mis à la disposition de l'artiste :

- Système d'accrochage au mur et quelques endroits au plafond : sur filins seulement;
- 2 socles de 14 X 14 po (hauteur 35 po), 2 socles de 16 X 16 po (hauteur 18 po), et 2 socles de 24 X 24 po (hauteur 35 po);
- 11 chevalets de table blancs;
- 9 cadres blancs 8 X 10 ½ pouces;
- Lumières directionnelles à 5200K;
- Meuble de rangement avec surface utilisable pour le dépôt de quelques objets;
- 1 banc rectangulaire;
- Téléviseur, lecteur Blu-ray et casque d'écoute; projecteur selon disponibilité;
- Tables, chaises et tabourets de bois selon disponibilité.

La liste des équipements disponibles est sujette à changement sans préavis.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la galerie, il n'est pas permis d'altérer ou d'endommager son mobilier ni ses équipements. Le devis technique est sujet à changement sans préavis.

L'artiste ayant des besoins particuliers en-dehors des ressources ci-haut mentionnées doit en faire mention lors du dépôt de sa candidature.

Renseignements :

Service des arts et de la culture
536, boul. Marie-Victorin, Boucherville (Québec) J4B 1W9
450 449-8651 | culture-patrimoine@boucherville.ca

Plan de la galerie Jean-Letarte

